

La plaque des monuments historiques dévoilée

À l'initiative de la nouvelle association des Amis de la collégiale Notre-Dame, la plaque marquant le monument historique a été dévoilée lundi 6 octobre en fin d'après-midi, en présence du maire Michel Biard et du président de l'association Yves Baudin.

Pour la première manifestation officielle, celui-ci avait à cœur de voir apposer sur la façade de la Collégiale Notre-Dame de l'Assomption la plaque des monuments historiques.

Le travail des membres de l'association va devoir être des plus vigilants et efficaces pour sauvegarder le bâtiment et le mobilier qui s'y rattache. Ils ont déjà programmé un concert qui se déroulera le vendredi 24 octobre, à 20 h 30, dans l'enceinte de la Collégiale avec la participation des Savaris Champenois

de Somsois, de la Chorale Philippe-de-Vitry, d'Olivier Colnot à l'orgue et du Cercle des XVII.

Le constat des travaux à réaliser est très important. Et certains doivent être faits de manière urgente... et notamment Saint-Fiacre.

« Le patron des jardiniers, Saint-Fiacre, est au bord de l'agonie depuis plusieurs années. Le pauvre ne peut plus bêcher sans prendre le risque de voir son genou ou ses hanches tomber en poussières », déclare Yves Baudin.

La plaque a été dévoilée par le président Yves Baudin et le maire Michel Biard (de gauche à droite).

